



## Sans reconnaissance de dette

Par **breizhPower**, le **06/05/2011 à 19:08**

Bonjour,

Ma mère, avait besoin de louer un camion pour son déménagement, mais n'avait pas de compte bancaire, donc pas de chèque, mais moi j' étais a découvert. Elle ma FORCé a prendre un chèque de banque pour combler le découvert, pour que JE puisse LUI louer son camion, je lui ais bien dit que je ne pourrais pas rembourser TOUT les mois, elle ma dit ok, maintenant nous sommes fâchés, mais malgré ça je continuais a rembourser, elle me demande de tout rembourser avant le 15 sinon, je ne sais quoi ???

sans reconnaissance de dette suis-je obliger de le faire ?

d'avance merci

Par **mimi493**, le **06/05/2011 à 19:47**

Elle n'avait aucun moyen de vous forcer. Vous avez simplement accepté.

La remise du chèque est un début de preuve, vous pourrez arguer, si elle vous met en justice, que c'était un cadeau, d'une mère à son enfant en difficulté.

Le problème est que si vous avez commencé à rembourser par chèque, elle aura la preuve que vous remboursiez, donc un élément pour prouver le pret

Par **breizhPower**, le **07/05/2011 à 10:15**

d'abord ,merci pour votre réponse très rapide...

la fin de ma question serais juste:"puis-je continuer a rembourser les mois ou je le peu,comme convenue avec elle ? ou faut il que je lui rembourse tout (environ 1500 euro) en une seul foi ? j'ai trois enfants,je suis au chômage et je vous passe mes soucis !

Merci beaucoup

Par **mimi493**, le **07/05/2011** à **12:47**

Elle peut exiger le remboursement en une fois. Mais si elle va en justice, vous demanderez au juge de rembourser selon vos moyens.

Et surtout, puisque vous avez payé son déménagement, gardez la facture et exigez qu'elle vous rembourse.